

Comité Départemental de Spéléologie du Jura N° 314 MAI 2025

Président : Jean-Pascal Grenier - 175 rue de l'espérance, 39000 Lons-le-Saunier

e-mail : jean-pascal.grenier@cds39.fr

Rédaction : François Jacquier - 25 rue du Curé Marquis 39170 St-Lupicin - ☎ 03.84.42.17.87

e-mail : jacquier.francois@cds39.fr

Site Internet du CDS Jura : <https://cgs39.fr/>

VIE DU CDS

Réunion Conseil d'Administration

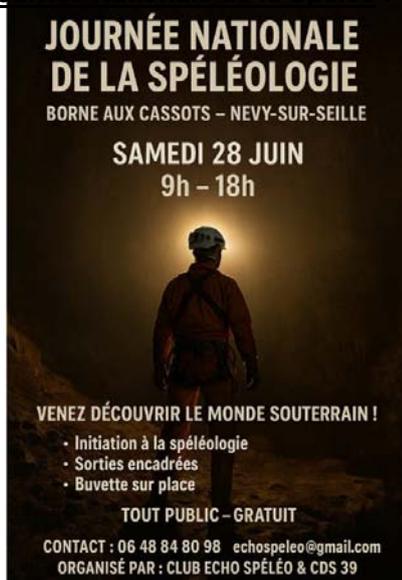
Jeudi 4 juin 2025 - Denezières au domicile de Florent Tissot

Séance débutée à 18h30.

Présents : Paul Cordier, Florent Tissot, Jean-Pascal Grenier, Jean-Marie Blondeau, Eric David, Bruno Mischler, Cédric Le Gay, François Jacquier, Roger Lutz, Anne Gavand, Rémy Limagne, Michel Menin.

Excusés : Guillaume Boiteux, Johan Badey.

Journée Nationale de la Spéléo :



Prévue initialement sur deux jours, l'organisation du club Echo Spéléo se trouve perturbée par la tenue ce même week-end de plusieurs autres manifestations (Journées désobstruction du siphon de Sable à la grotte des Planches et WE de remise à niveau des initiateurs dans le Doubs) ce qui réduit d'autant les effectifs pour l'encadrement. Les JNS sont donc ramenées à la seule journée du samedi 28 juin de 9 à 18h.

Les préparatifs suivent leur cours : buvette, wick, communication, affiches, expos photos, invitations. Reste à voir avec la DDE pour la circulation et les parkings. Il est également convenu de contacter la Base de Bellecin pour solliciter le prêt des casques.

Révision de la composition du Bureau :

Suite au non renouvellement des licences de Gautier Charlet et de Florent Besson, les postes de Président Adjoint et Trésorier Adjoint se retrouvent vacants.

Après un rapide tour de table le poste de Président Adjoint est attribué à Cédric Le Gay et celui de Trésorier Adjoint à Jean-Marie Blondeau.

Commission Secours :

Le printemps a été marqué par un regain d'activités :

- Journée transmission / évacuation le 22 mars à Besain qui a regroupé 11 spéleos et 2 membres de l'ADRASEC.
- Journée assistance victime le 26 avril à la Borne aux Cassots avec 10 participants.
- Constitution d'une équipe plongée le samedi 10 mai à Montadroit puis à Bellecin pour une plongée en eau libre dans le lac de Vouglans.
- Exercice secours régional en plongée le samedi 17 mai dans la grotte du Gour Bleu qui a réuni 41 personnes dont 16 plongeurs.
- Anne Corriol a suivi un stage de gestion de secours et a pu mettre en pratique dès l'exercice plongée.
- Projet d'un exercice à la Favière cet automne, date à définir

Commission fichier :

Par manque de disponibilité, Johan Badey a fait part de son souhait de laisser sa place à la tête de la commission. Michel Menin se porte candidat pour lui succéder.

Le 11 avril, suite à une formation BaseKarst à Lons, un groupe s'est formé parmi les participants pour œuvrer simultanément sur BaseKarst et le fichier CDS. Afin que tout le groupe puisse travailler conjointement, il serait souhaitable de disposer d'un espace "Cloud" en ligne. Chaque contributeur pourrait alimenter un premier répertoire transitoire avec des données en vrac. Le responsable aurait à sa charge le classement et la vérification de ces don-

nées dans un second répertoire considéré comme document maître.

Bruno propose d'étudier plusieurs possibilités et fournisseurs pour aboutir à la meilleure formule.

Commission Environnement / Scientifique :

Anne et Michel ont ou vont assister à plusieurs Comités de Pilotage de Réserves Naturelles :

- - COPIL Grotte de la Balme-d'Epy : Une demande a été formulée pour autoriser d'éventuelles poursuites d'explorations en plongée dans le siphon terminal.
- - COPIL Mines d'Ougney : Une convention devrait être étudiée pour permettre au SSF-39 d'organiser tous les 4 ans un exercice de recherches en milieu labyrinthique.
- - Projet Life Minioptère : A noter quelques défauts de communication et une vision assez floue sur les tenants et aboutissants et le rôle de la Fédération.
- Contact avec le Service Régional d'Archéologie : Suite à la découverte d'un probable crâne de bovidé quaternaire (aurochs ou bison ?) en forêt de la Basse Joux, une déclaration a été faite auprès du SRA et monsieur Malgarini, le nouveau responsable pour le département du Jura, s'est déplacé sur le site. L'occasion d'un contact très positif entre archéos et spéléos. Il est envisagé de programmer une journée rencontre au niveau régional pour tisser des liens entre ces deux activités et apprendre à mieux se connaître.
- Grotte de la Doye « C » (Les Nans) : Suite au projet d'implantation d'un parc éolien sur le secteur de la Basse Joux, l'association « Vie et Patrimoine », opposée au projet, a sollicité le CDS pour un avis concernant l'impact sur le karst. La municipalité des Nans est particulièrement inquiète pour ses captages en relation directe avec la grotte de la Doye « C ». Face à ces préoccupations et en accord avec le maire, des incursions ont été reprises au-delà des siphons de la grotte. Ces deux visites ont surtout mis en évidence l'intérêt paléontologique du site, une particularité qui, selon l'avis de tous mériterait une protection particulière. Monsieur Malgarini du SRA interrogé sur le sujet préconise de s'orienter vers un classement à l'inventaire des « Géotopes » de Franche-Comté (sites d'intérêt géologique avec statut de préservation).
- Grotte de Buclans (Lavans-les-St-Claude) Dans le cadre des études sur les causes de pollutions de la Bienne, le Parc du Haut-Jura programme plusieurs nettoyages et suppressions d'anciennes décharges. La mairie de Lavans a proposé celle de Buclans, décharge qui avait fini par combler la grotte du même nom au début des années 80. Les archives spéléos ont pu fournir topographies et photos du site, ce qui donne une idée de l'importance du comblement de la dépression et des travaux à venir. Selon le budget, il est possible que seule l'entrée de la grotte soit dégagée avec l'espoir de voir revenir l'importante colonie

de grands rhinolophes signalée dès les années 50 par Jean Colin.

Un programme de nettoyage plus médiatique que réellement efficace quand on sait que le bassin de la Bienne compte plus de 200 anciennes décharges recensées...

- « 24 h Naturalistes » : Cette manifestation qui regroupe scientifiques et naturalistes se tiendra cette année dans le Jura le 7 juin à Montrond. Jean-Pascal, Florent et Simon ont prévu d'accompagner un groupe de naturalistes à la découverte de la faune cavernicole dans deux petites grottes du secteur.
- Rencontre entomologistes : Un autre rassemblement scientifique prévu le samedi 5 juillet dans la haute vallée de la Bienne. Jean-Pascal prévoit un guidage à la Pontoise toujours axé sur la faune cavernicole.

Commission Canyon :

(Voir compte-rendu détaillé dans les pages consacrées à la Commission Canyon)

Commande groupée de détecteurs d'oxygène :

Pour compenser la suppression de la précédente formule "d'aide aux clubs", il avait été convenu que le CDS participerait à hauteur de 100 euros par club pour l'acquisition de détecteurs d'oxygène.

Après avoir négocié les prix pour un achat groupé, Eric est en mesure d'annoncer un prix à 162 € pièce auquel il faut soustraire 100 € pris en charge par le CDS.

Il est rappelé que l'aide CDS devra se traduire par une collecte de l'ensemble des mesures effectuées par les clubs sous la forme d'une base de données exploitable pour suivre les tendances et évolutions.

Panneautage de mise en garde CO₂ :

Un débat s'engage sur la pertinence de procéder à une campagne de panneautage de mise en garde de présence de CO₂ dans certaines cavités. Une majorité des membres du CA présents n'y sont pas favorables. Seuls la perte de Mirebel et le gouffre de Vevy mériteraient une telle signalisation du fait d'incidents avérés.

Accès grotte du Gour Bleu (Fontenu) :

Les préparatifs de l'exercice secours du 17 mai ont fait réagir le Pôle Sports de Nature du Conseil Départemental qui s'est étonné de ne pas avoir été sollicité pour une autorisation d'accès (le domaine de Chalain étant propriété du département). Des demandes avaient pourtant été faites préalablement, à la fois à la Régie du Domaine de Chalain et à la commune de Fontenu.

Après plusieurs échanges de mails, la pérennité d'accès à la grotte passera par une convention entre le département et le CDS du Jura.

Gouffre du Gros Gadeau : Des collègues du Doubs ont signalé la présence d'un tronc d'arbre dangereux en travers de l'orifice du puits et évoquent le besoin de le retirer. Compte tenu de la taille de l'arbre cette opération demanderait de gros moyens, genre tracteur forestier. Affaire à suivre.

Le Secrétaire de séance : *François Jacquier*

Rassemblement régional 2026

Le congrès régional de spéléologie et de canyoning de Bourgogne Franche-Comté aura lieu dans le Jura le week-end du 14 et 15 mars 2026 à la colonie de l'AVEL à Châtel-de-Joux.

L'objectif est la fête de la spéléo et du canyoning pour la Bourgogne Franche-Comté, un moment de bonne humeur, de rencontre, d'échanges et de pratique spéléo et canyoning.

Les grandes lignes sont :

- Un accueil du vendredi après-midi au lundi matin sur une base de forfait pour le week-end.
- Des hébergements sur place, mais aussi des places pour les camping-cars, et les tentes.
- Des cavités équipées
- Un repas de congrès le samedi soir
- L'AG du CSR BFC le dimanche matin
- Des communications et échanges,
- Des exposants de matériels

Etc...



Toutes les propositions et bonnes volontés sont les bienvenues alors n'hésitez pas à les faire connaître aux membres du bureau de CSRBFBC <http://www.csr-bfc.fr> ou à Anne Gavand 0674748916 - annegavand@gmail.com.

Réservez le week-end du 14-15 mars 2026.
D'avance merci et à bientôt

Anne Gavand

ACTIVITES DES CLUBS

Spéléo-Club San-Claudien

Grotte "Non Habemus Papam"

Cne : St-Maurice-Crillat - Jura

C.L x : 868,95 – y : 2177,51 – z : 930 m

Une belle surprise printanière !

Tout commence par une simple balade en forêt de St-Maurice, mi prospection, mi chasse photos. Pas le moindre sujet à immortaliser "sur pellicule" (comme disent les anciens...) mais une surprenante tation : toute une partie d'un versant boisé a été littéralement emportée par ce qui ressemble à une vague de crue phénoménale. Une tranchée récente incise la côte sur près de 4 m de profondeur et 10 m de large, là où il n'y avait rien auparavant !

Pris par le temps ce jour-là, une équipe revient un peu plus tard pour gravir la côte jusqu'à l'origine de ce déferlement. Contre toute attente c'est une ouverture plongeante qui nous attend au sommet de l'éboulis de terre et de blocs.



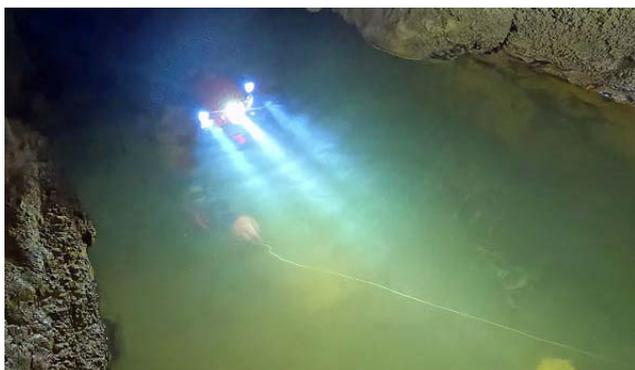
C'est inattendu, et le groupe n'est pas spécialement équipé mais l'occasion est trop belle, et tout le monde s'engouffre dans cet orifice inconnu.

Après une descente de 5 ou 6 m entre la paroi et un éboulis instable, une galerie basse démarre sur la gauche. La présence à la fois d'argile et de roche bien décapée démontre que le conduit est parcouru régulièrement par un cours d'eau. D'ailleurs, 20 m plus loin, un glouglou caractéristique se fait entendre et le conduit initial en recroise un autre plus confortable parcouru par un petit ruisseau. Vers l'aval le cours d'eau disparaît rapidement dans un méandre exigü, par contre, à l'amont la galerie se poursuit avec des alternances de bassins et de passages de blocs. Une partie de l'équipe s'arrête devant une voûte basse qui nécessite un bain jusqu'à la poitrine. Les plus téméraires poursuivent au-delà sur une trentaine de mètres avant d'être bloqués devant un bassin profond qui semble siphonner. On est entre 100 et 150 m de l'entrée.



Nous sommes le 21 avril, lundi de Pâques, jour du décès du Pape François... La grotte sera donc nommée « Non Habemus Papam », nous n'avons plus de Pape !

Retour sur les lieux quelques semaines plus tard avec masques et tenues néoprène pour évaluer le bassin terminal. En rasant la voûte il est encore possible de progresser sur quelques mètres avant de constater que la suite se passe sous l'eau.



Nouvelle incursion pour le pont de l'Ascension avec un équipement de plongée cette fois. Jean-Sébastien Rémy franchit la zone noyée longue de 25 m pour 2 m de profondeur, il progresse au-delà sur une trentaine de mètres dans une haute diacase. Arrêt sur timing prévu avec l'équipe de soutien devant un rétrécissement ponctuel derrière lequel la galerie continue toujours vers l'amont - A suivre !

La topographie reste à faire mais le développement actuel doit avoisiner les 200 m. La grotte s'ouvre au débouché d'une importante fracture géologique qui se prolonge loin au nord sous la forêt, bon nombre de gouffres du secteur sont d'ailleurs alignés sur elle, dont l'Arpo et le Guido. Un constat qui laisse espérer des prolongements intéressants.

Par contre, aucune explication quant au phénomène qui a dévasté la côte. Il aurait été constaté en août 2024 par des locaux, certes après un épisode de fortes pluies mais dans des proportions bien moindres qu'au 14 juillet 2021, une crue qui avait pourtant laissé des traces.

François Jacquier

Echo Spéléo

Gouffre de Narlay

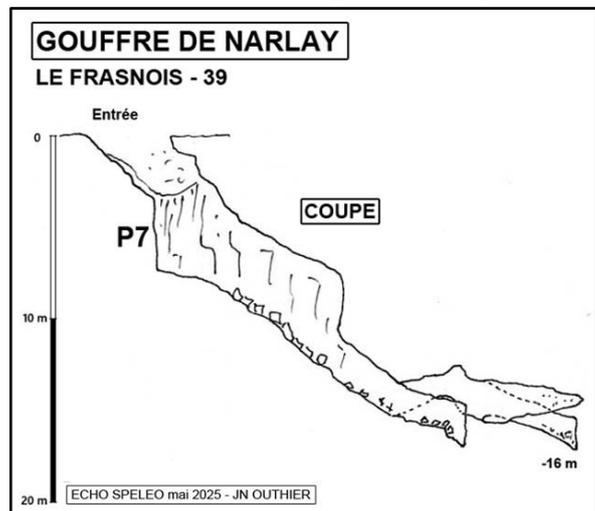
Cne : Le Frasnois - Jura

C.L x : 872,63 – y : 2188,89 – z : 830 m

Plus intéressant, ce petit gouffre de bonnes dimensions présente de belles formes d'érosion.

Toujours dans un fort pendage orienté vers le lac de Narlay, le fond est colmaté d'éboulis.

Certainement connu de longue date. Topo mai 2025



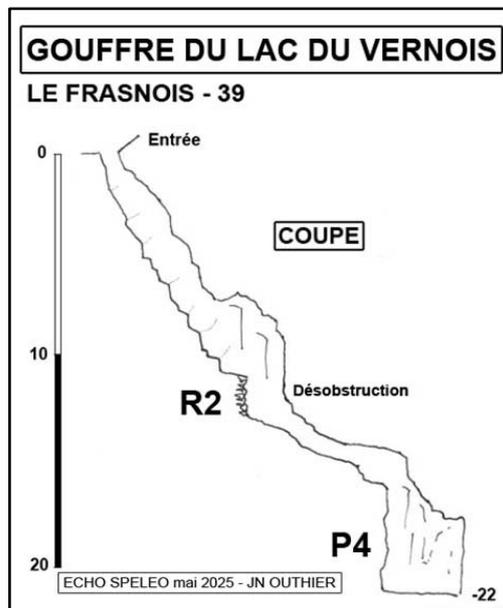
Gouffre du lac du Vernois

Cne : Le Frasnois - Jura

C.L x : 872,12 – y : 2189,08 – z : 774 m

Idéalement situé au-dessus de la perte du lac du même nom, il s'agit en fait d'un méandre descendant dans un beau pendage et qui se termine sur un élargissement sans suite.

De gros travaux effectués en inter club dans les années 2000 n'ont rien donné. Topo mai 2025

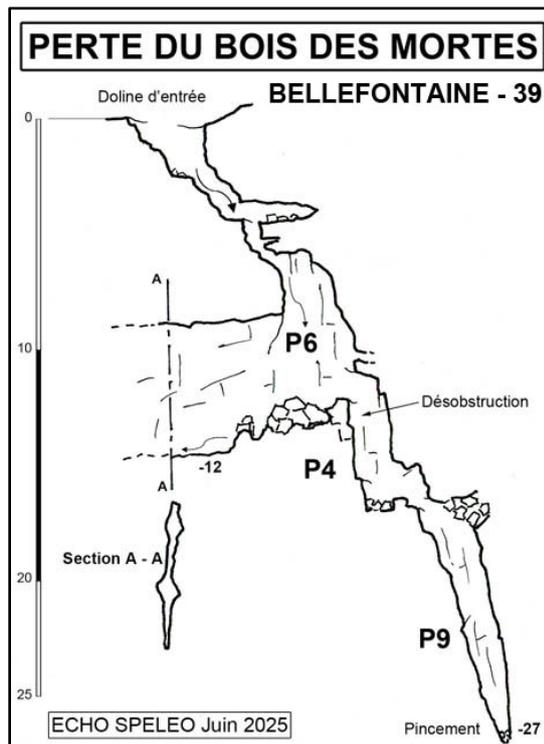


Perte du Bois des Mortes

Cne : Bellefontaine (voir CDS Info 311)

Dans la branche nord, après quelques mètres dans une diacase agrandie, le ruisseau se perd dans le fond d'un méandre très étroit. Au sud, quelques ressauts mènent à un pincement final vers - 27.

Jean-Noel Outhier



COMMISSION SECOURS

Journée Transmission / Evacuation

Samedi 22 mars à Besain

Présents pour le SSF: Denis Millet, Patrick Peloux, Tony Peloux, Eric David, Bruno Mischler, Guillaume Ballet, Yannick Peters, Christian Vuillemin, Alban Estor, Michel Menin, Sylvain Collin.

Présents pour l'ADRASEC : Olivier Lagrange, Gerard Vebrel.

Le but de cette journée était de travailler les transmissions notamment en extérieur suite à certains constats lors de l'exercice préfectoral d'octobre dernier et également de réviser les techniques d'évacuation en milieu vertical en vue de l'exercice de septembre prochain.

Une dizaine de personnes présentes seulement, ce qui nous a conduit après consultation des présents à adapter le programme de la journée.

La matinée a été consacrée à une présentation à tous les sauveteurs présents des dernières évolutions sur l'ensemble des outils de transmissions par le sol et filaire (SPL+, SPL+ PC, Dataphone, Pimprenelle avec nouveau soft et options)

Une mise en œuvre des différents outils a été faite ensuite sur le lapiaz et pour terminer la matinée, on réalise une chaîne de communication complexe simulant une liaison entre la victime et le PCO en passant par deux Pimprenelles, un secteur filaire, le TPS+PC, le relai VHF et une radio portative à l'extrémité, le tout sans opérateur intermédiaire.

Casse-croûte de midi offert par le SSF

En début d'après-midi, on constitue deux groupes :

Le groupe évacuation en milieu vertical qui installe un atelier avec balancier et reprise en extérieur et le fera fonctionner avec une civière en montée et descente dans plusieurs configurations.

Le groupe transmission qui reçoit le renfort de deux membres de l'ADRASEC pour que nous ayons ensemble une réflexion collective sur l'efficacité des transmissions radios et sur la façon de les mettre en



œuvre. L'idée finale est qu'ils soient en mesure de prendre en charge toute la partie « radio » des transmissions lors d'un secours en milieu souterrain, que ce soit avec leur matériel, le nôtre ou un mixage des deux.

Nous commençons par leur présenter notre matériel et notre façon de procéder. S'en suivent des échanges très techniques sur les fréquences utilisées, matériels et alimentations possibles, connecteurs et interfaces à réaliser, différentes antennes.

Étant de vrais spatialistes passionnés, les opérateurs ADRASEC fourmillent d'idées et de propositions. La décision est prise de travailler ensemble sur le sujet et de réaliser les cordons interface nécessaires pour faire des essais lors de l'exercice de septembre prochain.

Une occasion de faire remarquer combien les Associations Agréées Sécurité Civile peuvent collaborer ensemble et efficacement au côté des services de l'Etat

Denis Millet

CR journée Assistance Victime

Samedi 26 avril 2025 à la Borne aux Cassots

Présents : Cloé David - Guillaume Ballet - Jean-Marie Blondeau - Éric David - Frédéric Gavand - Michel Menin - Bruno Mischler - Patrick Peloux - Yannick Peters - Christophe Roux - Simon Tissot.

Début 9h30 : café - quatre-quarts.

Présentation du rôle de l'ASV dans un secours.

Composition des équipes obligatoires pour avoir l'agrément SSF au niveau préfectoral.

On divise le groupe en deux équipes. Éric avec les plus débutants dans son groupe pour effectuer une approche victime, fiche bilan, déplacements, prendre les constantes.

Jean-Marie et Cloé partent avec le deuxième groupe pour perfectionnement de pose de collier cervical, enlèvement du casque et maintien de la tête, pose du ferno ked (ACT) et les possibilités d'utilisation des attelles en milieux défavorables. Toujours une bonne révision de pratiquer ces gestes avec une bonne efficacité

12h30 repas

On repart pour l'après-midi. Éric reprend son équipe et travaille le montage du point chaud, mille-feuilles, pose de collier cervical, déplacement dans le point chaud. J'ai entendu dire qu'il s'était endormi (la victime était donc entre de bonnes mains).

L'équipe de Jean-Marie repart pour la pose d'un portaledge vers le siphon et sur l'eau. Christophe attrape le perfo pour la pose de deux goujons M 8 le plus haut possible, Bruno déplie le portaledge, on le fixe, on fait les réglages et les tests avec des poids différents.

Conclusion c'est super confortable, les réglages faciles (monter la tête ou les pieds), on peut accéder à la victime des deux côtés et poser un poulie-bloqueur pour les réglages en hauteur. Le plus dur est la mise en place de la victime.

16h30 Les deux équipes rangent le matériel



tous.

Conclusion : c'est super que des nouveaux sauveteurs se soient intéressés à cette journée Assistance Victime

Le CTDS Stagiaire Jean-Marie Blondeau

CR formation équipe plongée SSF-39

Samedi 10 mai à Montadroit et base de Bellecin

Présents : Antoine Aigueperse - Guillaume Ballet - Jean-Marie Blondeau - Éric David - François Jeantet - Cédric Lacharmoise - Denis Millet - Simon Moureau - Jean-Sébastien Remery et François Jacquier qui nous retrouve à Bellecin l'après-midi.

Début 9 h : café avec nos quatre plongeurs qui ont répondu présents même Jean-Sébastien qui a une entorse à la cheville et ne pourra pas plonger aujourd'hui.

On débute par la préparation de l'exercice régional du 17 mai au Gour Bleu. L'objectif est de pouvoir indiquer aux intervenants leurs missions afin qu'ils puissent préparer, en adéquation leur matériel et d'affecter des missions pour tous les sauveteurs pour le bon déroulement de l'exercice. On dispose de 14 plongeurs et au total plus de 30 personnes seront présentes.

Un secours spéléo-plongée souterraine nécessite un dispositif spécifique complémentaire aux opérations uniquement exondées.

Éric et Antoine (Cellule Ressource Nationale Opérationnelle- CRON) avec en support un power-point nous évoque les principaux points du référentiel opérationnel plongée spéléo-secours

A retenir : Deux principes sont intangibles :

- Dans tous les cas, une victime non retrouvée est considérée comme vivante.
- Les plongeurs sauveteurs, comme tous les intervenants d'un secours ou engagés sur une opération judiciaire, ne sont tenus que par obligation de moyens et non de résultats. Leur sécurité prime sur toute autre considération.

Ensuite, Cédric nous présente le matériel à disposition du SSF National en visio et on se retrouve devant la remorque plongée dans la cour à Montadroit.

On fait le tour de toutes les caisses : dévidoirs, transmissions, ASV, recherche, équilibrage de bidon ou de kits avec des plombs etc.

13 h repas au gîte (merci Cloé)

Après Midi : On repart pour 14h direction la Base Nautique de Bellecin où travaille notre CTDSA Jean-Luc Lacroix.

Antoine et Jean-Sébastien réalisent la vérification des bouteilles (analyse de gaz - pressions - identification).

Une plongée de réadaptation et de réglage de matériel pour certain est organisée. François Jeantet nous déroule 190 mètres de fil d'Ariane dans le lac de Vouglans, équivalent au siphon du weekend prochain avec 17 m de profondeur.

Les plongeurs font des réglages d'équilibrage des kits secours (ASV - Matériel divers) dans l'eau avec des plombs ou mousse si ceux-ci sont trop lourds et testent la progression avec ces charges en bénéficiant des conseils de Cédric.



Fin des exercices à 18h, on recharge tous le matos et direction le débriefing à Montadroit. Je téléphone au SDIS pour les prévenir de la fin de la plongée comme je l'avais fait le matin sur la route avant Montadroit pour avoir du réseau. C'est le protocole pour plonger à Vouglans.

18 h 30 : Débriefing de la journée animé par Cédric et les CT, les plongeurs sont satisfaits de la journée, plus sereins pour le 17 mai et c'était une bonne idée de replonger avant l'exercice pour peaufiner les réglages et se connaître.

Le président de la commission secours du CDS 39

CT Stagiaire

Jean Marie Blondeau

CR exercice régional de plongée

Samedi 17 mai 2025 - Grotte du Gour Bleu Domaine de Chalain (Fontenu)

Thème de l'exercice du jour : un plongeur n'est pas ressorti de la cavité la veille au soir.

Les participants venus du SSF 01 /SSF 21 /SSF 25 /SSF 39 /SSF 69 / CRON SSFN TRSP.

Soit un total de 41 sauveteurs dont 16 plongeurs

Le déroulé de la journée

- Début à 7h par un fléchage à Doucier pour accéder au Domain de Chalain.

- 7h30 Rendez-vous à la barrière pour le covoiturage des derniers inscrits qui ont transmis leur immatriculation trop tard.
- 8h Mise en place du barnum pour le PC, du Park pour les plongeurs, de la zone de gonflage et du Park bouteilles. L'emplacement du poste avancé se trouvera dans l'entrée de la cavité à l'abri des chutes de pierres (port du casque obligatoire) car dans le Jura les chamois sont présents sur le bord des falaises.

Denis notre CTDS répartit les missions selon les compétences de chacun avec l'appui de Cédric Lacharmoise (SSF Nat et 69 : Technicien référent spéléo plongée) et Eric (CTN national).

La gestion se met en route avec un duo d'Anne(s) pour accueillir nos invités, sauveteurs et plongeurs, et leur faire remplir la fiche sauveteur d'une opération de secours au PC.

- Sylvain part avec une équipe sécuriser l'accès.
- Didier et Hélène sont postés en Gestion PCA.
- Patrick Piganeau (25) en gestion traçabilité des gaz, pression, étiquetage des bouteilles.
- Jean-Sébastien au gonflage des bouteilles avec un compresseur.
- Jean Luc et moi remplissons les fiches missions pour démarrer rapidement la sécurisation de l'accès à la cavité et la pose des transmissions filaires.
- On envoie (vite) la première équipe, le temps de préparation d'un plongeur et bien plus long, plus minutieux et plus lourd qu'un sauveteur en verticale ou horizontale.

Le premier binôme de plongeurs (Guillaume et Christian Jeannoutot (25) pour effectuer une recherche rapide dans le siphon 1 jusqu'à la cloche avant le siphon 2 et déposer une bouteille relais, et regarder l'état du fil d'Ariane dans le début du S2.

Une équipe de transmission installe une ligne filaire du PC au PCA avec SPL et un TPS à l'entrée de la cavité.

L'équipe de Simon et François accompagne la victime Laurent Mestre (01) avec la mission de traverser S1 et S2 avec un mini kit point chaud, pose d'un TPS (transmission par le sol) et d'un détecteur de gaz pour la sortie du S2.

Pendant leur plongée, une équipe (Fred et VoutVout) va poser un TPS sur le plateau au-dessus de la cavité et le long de la départementale RD 90.

Les équipes de portage s'enchaînent, montent des bouteilles et en redescendent au gonflage.

L'équipe de Christophe Rognon et Stéphane Guignard (25) pour la pose d'un fil de transmission filaire accroché avec des pinces à linge spéciales au fil d'Ariane, accompagnés par Christian Girardot pour faire de la vidéo dans le S1.

C'est le tour de l'équipe d'Antoine Aigueperse (69) et Leon Pikos (01), de tenter la traversée du S2, puis du départ de l'équipe de Jean-Marc Chaput avec Philippe Clément, Sébastien Cotte (21). La mission : tester les kits ASV du SSF 21 sous l'eau en déplacement vers le fond du S2.



Enfin, il est venu le temps du déséquipement, Guillaume et notre féminine plongeuse du jour, Sarah Brulebois (21) ont pour mission de ressortir les deux kits ASV dans le S2. Puis Simon, François J, Jean-Sébastien et Leon repartent sous l'eau déséquiper et enrrouler le fil téléphone

Démontage des mains courantes, téléphone, et descente les bouteilles au PC.

Apéro et débriefing.

A noter la venue sur site de

- Maxime Dehaud Chef du Service Interministériel de Défense et de Protection Civile à la Préfecture du Jura pour lui présenter le fonctionnement du SSF et la particularité des secours en surface non libre.

- Mathieu Pernot référent départemental nautique du SDIS-39 s'est joint à la présentation du déroulé et de nos techniques secours en surface non libre.

- Bruno THERY formateur d'initiateurs, de BE au CREPS de Chalain, organisateur d'expéditions à l'étranger, sauveteur sur plusieurs secours, cobaye du syndrome du baudrier et à l'origine de l'ASV, avec Jean Bariod, de grands spéléos, Rémy Limagne ne dira pas le contraire.

- Pascal Lamidey, notre caméraman du CDS ainsi que le Président Jean Pascal Grenier.

En conclusion :

Super journée sous le soleil et à refaire dans un autre département maintenant que les plongeurs se connaissent. Il faudrait prévoir un exercice tous les ans. C'est très formateur pour tout le monde.

Apéro et repas 20h : un barbecue bien convivial.

Lien de téléchargement vers la vidéo de Christian Girardot :

https://www.youtube.com/watch?v=IAAdtJ3_vKc

*Le président de la commission secours du CDS 39
CT Stagiaire- Jean Marie Blondeau*

COMMISSION ENVIRONNEMENT

Visio-conférence Life Minioptères

Le 5 juin 2025 s'est tenue en visio-conférence une réunion pour transmettre les avis des CDS sur le projet Life Minioptères. Anne empêchée a été excusée, j'ai pu représenter le CDS 39.

Neuf cavités jurassiennes sont sur la liste du projet Life minioptères, classées en trois catégories.

- Sont en première catégorie les cavités qui entreront pour les 5 ans à venir dans le Life-Minioptères, ce sont des cavités qui sont déjà sous mesures de protection, ou qui vont l'être bientôt, et dans le cadre du projet Life-minioptères, des études complémentaires seront réalisées. Deux cavités du Jura sont dans cette catégorie : les mines d'Ougney-Vitreux, et la grotte de la Balme-d'Epy.

- En seconde catégorie sont des cavités qui seront proposées, mais ce n'est pas certain. Entre dans cette catégorie la Grotte de Gigny, mais la commune est assez hostile à une réglementation du fait qu'elle est un lieu de promenade fréquente des habitants.

- En catégorie trois, cinq sites sont sur l'actuelle liste, mais il est peu probable qu'elles soient proposées : la Rivière de la Baume, le Trou de la Baume, et la grotte de Gravelle, qui bénéficient déjà de mesures de protection, le tunnel du Creux de Revigny (tunnel du Tacot plus exactement), devenu vélo-route, et la grotte des Moulins de Montépile.

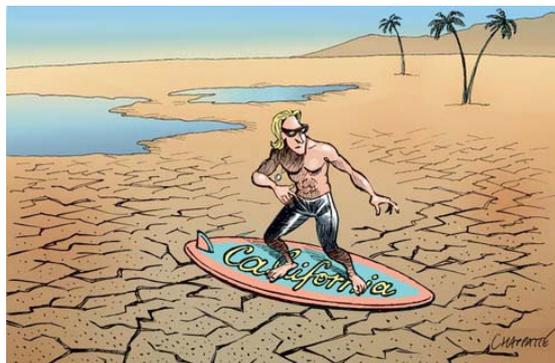
Pour cette dernière, qui seule impliquerait des restrictions d'accès, j'ai demandé à ce que ces restrictions ne concernent que la période de maternité, avec accès autorisé le reste de l'année. Mais, vu l'éloignement pour son suivi me dit-on, et l'insuffisance d'informations sur sa fréquentation par les chiroptères, elle ne sera pas dans le projet Life actuel en cours pour une période de cinq ans.

M. Menin

COMMISSION CANYON

Projet d'arrêté cadre sécheresse

(canyonisme, pêche, baignade), Réunion de concertation du 4 mars 2025 – CDS représenté par Guil-



laume Boiteux.

La DDT du Jura a réuni les acteurs concernés pour discuter d'un projet d'arrêté cadre spécifique visant à encadrer les activités aquatiques lors des périodes de sécheresse, en complément du dispositif départemental existant. L'arrêté serait activé dès le niveau « alerte renforcée », avec un système de vignettes hebdomadaires indiquant le niveau de restriction par activité.

Les échanges ont porté sur la procédure d'activation jugée trop rigide, les seuils de débit contestés par les professionnels du canyonisme, et l'équité de traitement entre les différentes activités. Les représentants du canyonisme ont critiqué l'usage de débits non représentatifs localement, plaidé pour l'intégration d'indicateurs de terrain, et proposé la mise en place d'un repos écologique hebdomadaire des sites. Ces propositions, bien que soutenues par certains acteurs, n'ont pas fait consensus, notamment en raison du manque de protocoles scientifiques validés.

En tant que représentant du CDS, j'ai souligné l'incohérence d'autoriser uniquement l'activité dans les canyons à fort enjeu économique, au détriment de sites moins fréquentés mais potentiellement moins fragiles. En réponse, le SDJES a précisé que cette sélection répondait à une logique de préserva-

tion de l'activité professionnelle : les sites retenus sont ceux où l'impact économique est le plus direct, les petits canyons représentant une activité diffuse et non encadrée.

J'ai également insisté sur la nécessité de distinguer clairement le canyonisme des autres pratiques comme la baignade ou la marche en rivière, tant du point de vue réglementaire qu'écologique. La DDT s'est dite ouverte à des évolutions ultérieures du dispositif, mais aucune modification n'est envisagée pour l'été 2025.

Des avancées ont toutefois été actées, notamment l'ajout de cours d'eau de 1ère catégorie piscicole (hors Ain et Bienne) dans la prochaine version du texte, ainsi que la clarification du périmètre d'application des mesures.

En conclusion, cette réunion a permis de faire émerger des points de convergence tout en révélant les tensions persistantes autour des critères d'équité et de représentativité. Une nouvelle mouture du projet d'arrêté cadre sera soumise à consultation publique avant l'été 2025, avec l'objectif d'un dispositif plus équilibré, scientifiquement fondé et opérationnellement soutenable.

Réunion de restitution étude macro-invertébrés

12 mars 2025. CDS représenté par Anne Gavand. L'étude présentée portait sur l'impact de la pratique du canyonisme sur les macro-invertébrés aquatiques dans le canyon de Malvaux. Réalisée en 2023, elle a comparé deux stations très proches, l'une située en amont du parcours de canyon et servant de référence, l'autre directement sur le parcours. L'échantillonnage a été répété à trois moments clés de l'année : avant, pendant et après la saison touristique, avec une attention portée aux différents types de substrats colonisés par la faune aquatique comme les pierres, les dalles et les bryophytes.

Les résultats révèlent une baisse significative de l'abondance des macro-invertébrés à l'aval durant la période de fréquentation maximale, en particulier en juillet, où une diminution de 77 % des effectifs est observée. La majorité des espèces sont affectées, à l'exception de quelques groupes plus résistants comme les chironomes et les gammars. L'étude ne met toutefois pas en évidence de dégradation durable : les milieux montrent une bonne capacité de régénération en fin de saison et la richesse des espèces reste relativement stable.

Malgré dix années de pratique, la rivière conserve un bon potentiel écologique avec une diversité élevée d'espèces sensibles. Ce constat souligne la nécessité de maintenir une pratique rigoureuse et encadrée. Plusieurs recommandations ont été formulées pour limiter l'impact du canyonisme, notamment en restreignant la largeur de passage dans le lit de la rivière, en évitant les zones à bryophytes particulièrement vulnérables, et en adaptant les pratiques en période de sécheresse. Les encadrants se sont montrés ouverts à renforcer les actions de sensibilisation,

via la diffusion d'un livret pédagogique, la pose de panneaux dans le cours d'eau et la participation à des interventions naturalistes. Cette dynamique collective, déjà engagée depuis plusieurs années, montre une volonté partagée de concilier activité sportive et préservation du milieu naturel.

Affût Cincles plongeurs

Samedi 29 mars sur Langouette et Malvaux : bonne présence de cincles tout au long de la rivière, ils ne semblent pas dérangés par l'activité canyonisme.

Réouverture du canyon de l'Abîme

Chiffrage du budget pour réouverture transmis à la ComCom Haut-Jura St-Claude sur sa demande. Mise à jour du dossier technique en cours.

Guillaume Boiteux

COMMISSION ENSEIGNEMENT

Stage spéléo d'octobre en Ardèche

Venez profiter de l'été indien sous terre, avec le stage de perfectionnement technique du CDS 39 en Ardèche !

Comme l'an dernier, le CDS 39 organise son stage annuel fin octobre à Vallon-Pont-d'Arc en Ardèche. N'attendez pas pour vous inscrire ! Et pensez que la formation pour les Jurassiens est prise en charge à 25% par le CDS, et à 25% par le comité régional !

Pour tous renseignements : stage@cds39.fr

Rémy Limagne

